

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
7 novembre 2019
9 h à 14 h
Salle 105
Centre d'éducation des adultes
1088, route de l'Église, Québec

Présences : M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs
M^{me} Yanik Arbour, 2^e vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe
M^{me} Nicole Breault, administratrice, CS Marie-Victorin
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets
M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu
M^{me} Geneviève Bourdeau, directrice générale
M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

Absences : M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées

67.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)

On propose d'ajouter le point suivant :

67.09.1 Représentants des commissions scolaires au comité de financement de la formation professionnelle (FP) et mandat.

Résolution 67-01-417

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M^{me} Nicole Breault,
que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point*

67.09.1 : Représentants des commissions scolaires au comité financement de la FP et mandat.

67.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2019 (DÉCISION)

M. Normand Lacasse fait la lecture du procès-verbal du 20 septembre.

Résolution 67-02-418

*Il est proposé par M. Nick Saint-Pierre,
appuyé par M^{me} Luce Quévillon,
que le procès-verbal soit adopté sans modification.*

67.03 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

Les suivis sont traités à partir du document *Conseil d'administration de la TRÉAQ – suivis aux rencontres*.

Au point 65.03 du procès-verbal du 20 septembre, à propos des sommes versées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) aux commissions scolaires qui développent des modèles duals; le sujet a été abordé au comité mixte FP d'octobre. M. Nick St-Pierre nous informe que le MEES va se pencher sur leurs nouveaux protocoles d'entente avec les commissions scolaires qui développent notamment des modèles duals et sur l'obligation possible de déposer leurs outils sur le nouveau Carrefour FP. M. St-Pierre a sensibilisé le MEES à la situation, mais pour le moment, celui-ci ne peut pas obliger les commissions scolaires à partager ces outils.

67.04 FINANCES

67.04.1 ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2019 (INFORMATION)

Ce point est reporté à la rencontre du comité de coordination en après-midi étant donné qu'il apparaît dans les deux ordres du jour.

67.04.2 ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LE CONTRAT DE SERVICE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) RELATIF À L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES (INFORMATION)

Le MEES nous a informés que l'entente était signée et postée. Nous ne l'avons pas encore reçue à ce jour. **(Suivi)**

Concernant le renouvellement de l'entente triennale 17-20 en formation générale des adultes (FGA), en FP et en formation de base en entreprise (FBE) qui prend fin en avril 2020, M. Normand Lacasse, accompagné de Mme Geneviève Bourdeau, tenteront d'aller rencontrer M. Jean-Sébastien Drapeau au MEES pour faire un suivi avant Noël. Le projet d'entente devra être revu avec l'équipe permanente avant cette rencontre parce qu'il y a des modifications à lui apporter. **(Suivi)**

67.04.3 ÉTAT DES REVENUS DU COLLOQUE 2019 À PARTAGER AVEC L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CADRES SCOLAIRES (AQCS) (DÉCISION)

Le montant à répartir entre les deux partenaires est de 35 763,69 \$ après que la TRÉAQ ait conservé 28 500 \$ de base, faisant en sorte que nous devons transférer un montant de 17 881,85 \$ à l'AQCS, somme qui correspond à 35 763,69 \$ divisé par 2.

Résolution 67-04-419

*Il est proposé par M. Nick Saint-Pierre,
appuyé par M^{me} Yanik Arbour,
qu'un montant de 17 881,85 \$,
après que l'état des revenus du colloque conjoint 2019 ait été finalisé,
soit versé à l'AQCS conformément à l'entente conclue
entre les deux organisations partenaires du colloque.*

67.04.4 ÉTAT DE SITUATION DE L'ADHÉSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES (INFORMATION)

Seules deux commissions scolaires n'ont pas adhéré pour le moment. Un suivi sera fait à cet égard. **(Suivi)**

67.04.5 REMBOURSEMENT À M. ALAIN BOUCHARD POUR SON INSCRIPTION AU COLLOQUE 2019 (DÉCISION)

Pour remercier M. Alain Bouchard de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île de sa contribution à l'impression de tous les nouveaux outils promotionnels de la TRÉAQ en mai passé (cartes professionnelles, parapostes, tablettes de notes), la TRÉAQ autorise le remboursement de son inscription au colloque conjoint 2019.

Résolution 67-04-420

*Il est proposé par M^{me} Nicole Breault,
appuyée par M. Nick Saint-Pierre,
que la TRÉAQ rembourse l'inscription de M. Alain Bouchard
au colloque conjoint de 2019.*

67.05 ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE

67.05.1 COMITÉS MEES-RÉSEAU (INFORMATION)

M. Normand Lacasse demande que le tableau collaboratif change de titre étant donné qu'il ne présente pas seulement les comités MEES-Réseau. **(Suivi)**

67.05.2 NOMINATION AU COMITÉ DE VIGIE (DÉCISION)

M. Richard Coulombe suggère Mme Linda Denommé, à la suite d'une recommandation de Mme Carole Voisine de l'équipe-choc organisationnelle, pour remplacer une direction sortante au sein du comité de vigie. Cette décision avait déjà été entérinée par courriel.

*Il est proposé par M^{me} Luce Quévillon,
appuyée par M. Nick Saint-Pierre,
que M^{me} Linda Denommé soit nommée pour siéger au comité de vigie.*

**67.05.3 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT EN LITTÉRATIE
(DÉCISION)**

Le Réseau québécois de recherche et de transfert en littérature regroupe des forces vives en littérature. Il a pour mission de favoriser l'accès aux connaissances issues de la recherche ainsi qu'aux pratiques des milieux en littérature afin d'éclairer la réflexion et d'orienter l'action. Ses membres sont désireux de s'investir dans le grand chantier du rehaussement de la littérature au Québec. Ce réseau relève du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Il vient de publier un site web, www.litteratie.com où la TRÉAQ apparaît comme membre étant donné les actions que celle-ci pose pour le rehaussement de la littérature, dans son sens large, auprès d'adultes québécois. On y retrouve la fiche contact de différentes personnes-ressources réparties aux quatre coins de la province de Québec. On y découvre les champs d'expertise des membres, leurs intérêts de recherche, les populations visées par leurs travaux et plus encore. Pour la TRÉAQ, c'est le nom de Mme Geneviève Talbot qui apparaît dans la fiche contact, car c'est elle qui avait initialement complété la demande d'information du CTREQ. M. Normand Lacasse sonde les membres du conseil d'administration à savoir s'ils souhaitent que la TRÉAQ soit membre de ce réseau de recherche.

Mme Luce Quévillon souligne la crédibilité du CTREQ. Mme Yanik Arbour exprime aussi l'importance que la TRÉAQ prenne sa place par rapport à d'autres membres qui sont présents au sein de ce réseau et qui font des travaux en FBE, notamment les cégeps.

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M^{me} Nicole Breault,
que M^{me} Geneviève Talbot soit désignée
en tant que responsable des communications de la TRÉAQ,
comme membre du Réseau québécois de recherche et de transfert en littérature.*

**67.05.4 APPEL D'OFFRES POUR UNE FIRME EN ÉVÉNEMENTIEL POUR LE COLLOQUE 2021
ET LES SUIVANTS (DÉCISION)**

Mme Yanik Arbour présente le projet d'appel d'offres pour engager une nouvelle firme en événementiel pour l'organisation du colloque 2021 et possiblement, les suivants. Quelques demandes de modifications sont exprimées par les membres du conseil d'administration. On s'interroge à savoir si les deux organisations partenaires seront signataires de l'appel d'offres. Après discussion, il est convenu que la TRÉAQ et l'AQCS seront conjointement signataires de l'appel d'offres, mais que l'entente conclue avec la firme choisie sera signée exclusivement par la TRÉAQ, comme c'était le cas pour l'entente avec la firme actuelle, AGORA OPUS3.

La signature d'une nouvelle entente de service avec une firme en événementiel soulève la question de la pérennité de l'alliance entre les deux partenaires financiers. Une question de fond est posée : est-ce que nous souhaitons devenir partenaires à parts égales dans l'organisation, les engagements financiers et le partage des revenus du

colloque avec l'AQCS. À ce sujet, M. Normand Lacasse, accompagné de Mme Geneviève Bourdeau, souhaitent rencontrer M. Jean-François Parent et les coprésidents de la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE), pour clarifier nos orientations respectives pour les prochaines années. **(Suivi)**

Certaines préoccupations sont soulevées. La présence des participants qui sont des professionnels, et non des gestionnaires, doit être considérée parce qu'il s'agit d'une contribution exclusive à la TRÉAQ. D'autre part, le temps des ressources humaines consacré à l'organisation du colloque n'est pas équitablement partagé entre les deux partenaires. La TRÉAQ assume davantage de travaux que son vis-à-vis. Mme Geneviève Bourdeau propose d'analyser de façon plus approfondie l'état des revenus et des dépenses engagées dans le colloque de la part des deux organisations et valider ou invalider les 28 500 \$, montant qui a été convenu dans l'entente initiale avec l'AQCS, comme profit de base devant demeurer à la TRÉAQ. **(Suivi)**

Résolution 67-05-423

*Il est proposé par M^{me} Nicole Breault,
appuyée par M. Normand Lacasse,
que l'appel d'offres préparé par le comité colloque
soit adopté avec les modifications demandées.*

Résolution 67-05-424

*Il est proposé par M. Nick Saint-Pierre,
appuyé par M^{me} Nicole Breault,
que le comité colloque soit mandaté
pour lancer le processus d'appel d'offres sur invitation.*

67.05.5 CADRES D'ÉVALUATION EN FP **(INFORMATION)**

M. Normand Lacasse présente le document final qui sera remis à M. Jean-Sébastien Drapeau de la direction de la formation professionnelle (DFP) le 22 novembre. La proposition a été acceptée par tous les membres du comité de travail : l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), l'AQCS, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et la TRÉAQ. **(Suivi)**

67.05.6 PROJET DE LOI 40 **(DISCUSSION)**

Les différents partenaires de la TRÉAQ ne se situent pas tous au même endroit au regard du projet de loi. Les membres s'entendent pour dire que la TRÉAQ aura une place importante à prendre selon l'évolution des structures à venir. La formation des futurs conseils d'administration des centres de services ne compte pas de représentants pour les centres de FGA et pour les centres de FP; le MEES propose un parent comme représentant. Unanimement, les membres croient que la TRÉAQ doit devenir un incontournable du réseau au cours des prochains mois. On demande que ce sujet soit remis à l'ordre du jour de la rencontre du 13 décembre afin de discuter des changements à apporter aux règlements généraux (ex. : définition d'un membre, droit de vote, etc.) en fonction des changements de structures attendus. **(Suivi)**

67.05.7 Sous-comité PERFORM (DÉCISION)

M. Normand Lacasse a reçu une demande de M. Claude Dupuis, directeur général du comité PERFORM, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en fabrication métallique. Dans le contexte de la *Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025*, la mise sur pied de sous-comités est en cours et il sollicite la TRÉAQ comme membre potentiel au sous-comité sur la formation et le développement des compétences.

Résolution 67-05-425

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M^{me} Luce Quévillon,
que M. Nick St-Pierre soit recommandé pour siéger au sous-comité PERFORM
sur la formation et le développement des compétences.*

67.06 BILAN DE LA TOURNÉE DES RÉGIONS : SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

M. Nick Saint-Pierre souligne la satisfaction des membres de la région et leur prise de conscience sur l'ensemble des travaux menés par la TRÉAQ. Mme Nicole Breault recommande qu'une lettre de remerciement soit envoyée à Mme Caroline Tremblay, représentante de la région 02 au sein du comité de coordination, pour sa contribution à l'organisation de cette rencontre. Par ailleurs, il faudrait revenir sur les préoccupations régionales émises lors de cette rencontre lors du prochain conseil d'administration. **(Suivi)**

Les participants trouvent qu'une demi-journée n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des sujets. Par ailleurs, Mme Hélène Leduc, M. Nick Saint-Pierre et Mme Nicole Breault s'entendent pour dire que le début de la présentation doit être amélioré pour être plus dynamique.

67.07 COMMUNICATIONS :

67.07.1 ACCÈS PRIVÉ AUX MEMBRES (DÉCISION)

Mme Geneviève Talbot explique la procédure pour que les commissions scolaires membres de la TRÉAQ accèdent à l'espace membre sécurisé sur notre site Web. Les gestionnaires doivent se connecter à partir d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Certains ne les connaissent pas ou les ont perdus étant donné qu'ils ont été envoyés aux directions générales, il y a quelques années. Les professionnels n'ont jamais reçu ces codes d'accès. Si ces derniers souhaitent accéder à l'espace membre, ils doivent demander à leur gestionnaire de leur fournir cette information. Les agentes de développement de la TRÉAQ ne sont pas autorisées à transmettre ces informations à des professionnels qui les leur demandent. Comme des outils développés par la TRÉAQ, surtout en FBE, sont uniquement accessibles dans l'espace membre, l'enjeu de l'accès à cet espace est important pour nos membres.

Dans le contexte de la cure de rajeunissement de notre site Web et du déploiement de nos moyens de communication dans les médias sociaux, les membres du conseil d'administration proposent que nous profitons de cette lancée pour envoyer une lettre à toutes les directions générales des commissions scolaires membres de la TRÉAQ, ainsi

qu'à leurs directions de centres de FP, de FGA et aux directions de services ÉA-FP-services aux entreprises (SAE) pour leur communiquer :

- ~ La cure de rajeunissement de notre site Web et sa nouvelle adresse;
 - ~ L'adresse pour accéder à l'accès membres et sa raison d'être;
 - ~ Leur code d'utilisateur et leur mot de passe, uniques pour leur commission scolaire;
 - ~ Une invitation à aimer nos nouvelles pages sur les médias sociaux (FB et LinkedIN).
- (Suivi)**

Résolution 67-07-426

*Il est proposé par M^{me} Nicole Breault,
appuyée par M^{me} Luce Quévillon,
qu'une lettre personnalisée soit envoyée aux directions générales
et aux directions de centres FP, FGA
de même qu'aux directions de services éducatifs FGA, FP et SAE
pour leur transmettre leurs codes afin d'accéder à l'espace membre de notre site Web.*

67.07.2 COMMUNICATIONS DIFFUSÉES SUR NOS PLATEFORMES WEB (INFORMATION)

Mme Geneviève Talbot présente l'ensemble des communications diffusées sur nos plateformes Web depuis la rencontre du conseil d'administration du 20 septembre.

67.07.3 INFOLETTRE (DÉCISION)

Mmes Yanik Arbour et Hélène Leduc présentent le projet d'infolettre qu'elles souhaitent envoyer dans le réseau des SAE et aux centres de FGA qui offrent de la FBE afin de les informer des travaux effectués par la TRÉAQ en termes de soutien au réseau en FBE. Elles rappellent leur objectif : rejoindre uniquement les gens impliqués en FBE.

M. Normand Lacasse questionne les membres du conseil d'administration pour savoir s'ils souhaitent que la TRÉAQ publie une infolettre générale en communiquant des informations dans ses trois secteurs. Les membres sont en accord avec cette intention. Cependant, l'infolettre FBE ne répond pas à ce critère. Pour cette raison, on demande que son titre soit changé pour : *Des nouvelles de la FBE*. Aussi, il faudrait enlever le titre de la première rubrique prévue : *Nouveau mode de communication* pour ne pas créer de fausses attentes dans le réseau. D'autres modifications mineures sont demandées afin qu'elle puisse être envoyée uniquement aux SAE et aux centres de FGA. En l'absence de Mme Johanne Villeneuve, Mmes Hélène Leduc et Geneviève Talbot veilleront à envoyer la lettre avec les modifications requises. **(Suivi)**

Concernant la mise en place d'une infolettre TRÉAQ générale, M. Normand Lacasse tient à s'assurer que son futur gabarit respectera nos nouvelles normes graphiques, notre nouveau logo et notre positionnement. La firme ixMédia avait présenté un devis à 2 100 \$ en octobre 2018 pour la création d'un gabarit personnalisé d'infolettre incluant la migration des contacts du Courrielleur vers Mailchimp et l'intégration de l'iFrame. Nous avons un travail à faire afin de trouver une firme qui répondra à nos attentes en termes de design graphique pour une infolettre et une analyse comparative à savoir si nous voulons migrer vers Mailchimp, une plate-forme de marketing courriel pour des envois massifs plutôt que le Courrielleur, plate-forme utilisée actuellement. **(Suivi)**

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé M^{me} Yanik Arbour,
de mandater la direction générale,
appuyée de la responsable des communications,
pour effectuer une analyse comparative de différents fournisseurs
pour le développement d'une infolettre TRÉAQ
dans nos outils de communication.*

67.08 PRÉPARATION DU COMITÉ DE COORDINATION (ORDRE DU JOUR, RÉPARTITION DES DOSSIERS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR, RÉPARTITION DES RÔLES D'ANIMATEURS ET DE SECRÉTARIAT, PROCHAINE RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)

Les membres du conseil d'administration préparent la rencontre du comité de coordination du lendemain. Ils souhaitent que la prochaine rencontre du comité de coordination du 21 février 2020 se fasse en visioconférence par Zoom. Cette proposition sera réalisée.

67.09 DIVERS

67.09.1 REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS SCOLAIRES AUX COMITÉS DE FINANCEMENT DE LA FP ET DE L'OFFRE DE SERVICES EN FP (DÉCISION)

M. Normand Lacasse informe les membres du conseil de la mise en place de deux comités tel que présenté au plus récent comité de gouvernance. Il présente les contextes et les objectifs des mandats des comités. Notre organisation doit référer des représentants à même notre réseau pour siéger à ceux-ci. Il est question d'aborder le sujet lors du comité de coordination qui suit la rencontre. Les membres souhaitent se reparler de ce dossier après le comité de coordination avant de conclure quant à la façon de référer des représentants. **(Suivi)**

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé par M. Nick St-Pierre,
de mandater la direction générale
pour attendre les suggestions des membres du comité de coordination
et celles des membres du conseil d'administration
pour ensuite transmettre la liste des noms proposés
à M^{me} Marlène Gagné de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).*

67.07 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 67-07-429

*Il est proposé par M^{me} Nicole Breault,
appuyée par M^{me} Yanik Arbour,
que l'assemblée soit levée.*



M. Normand Lacasse
Président



M^{me} Geneviève Bourdeau
Directrice générale